

# SERVIR

EN L'ATTENDANT



# Légaliste, moi ?

Revue de réflexion biblique

N°1/2013 Janvier-Mars

Parution trimestrielle - ISSN 0768-9187

# Sommaire

## Dossier : « *Légaliste, moi ?* »

|   |    |
|---|----|
| <b>Mort à la loi</b><br>Reynald KOZYCKI   | 2  |
| <b>Actes 15 ou la crise judaïsante dans l'Église des premiers temps</b><br>François-Jean MARTIN | 8  |
| <b>Obéissance et légalisme selon Galates</b><br>Léonhard MUTZNER                                | 12 |
| <b>Le tiraillement intérieur en Romains 7.7-25</b><br>BRUNO LICCIARDI                           | 16 |
| <b>La relation du chrétien à la Loi : libre d'aimer</b><br>Lydia PRAMSCHÜFER                    | 19 |
| <b>Touché par la grâce</b>  | 22 |
| <b>Que la grâce soit avec vous !</b><br>Marie Christine FAVE                                    | 23 |
| <b>Blaise Pascal</b><br>Dominique MOREAU  | 26 |
| <b>Le chrétien dans la science</b>  | 29 |
| <b>Connaissez-vous la FMEF ?</b>  | 30 |
| <b>Paru en librairie</b>  | 32 |

## ENCART

|   |     |
|---|-----|
| <b>Inauguration et 50 ans de l'Eau Vive de Lille</b>            | I   |
| <b>30 ans des locaux<br/>et 85 ans de l'Église de Palaiseau</b> | II  |
| <b>Les 40 ans de l'Église « La Bonne Nouvelle »<br/>de Barr</b> | III |
| <b>In memoriam – Brigitte Bertrand</b>                          | IV  |
| <b>Souvenirs d'Ammi</b>   | VI  |
| <b>ASMAF - Former la relève</b>                                 | VII |

Thème du  
prochain numéro  
(2-2013)

**« Attention,  
conflits ! »**

### PHOTOS

Couverture, pages 2, 4, 6, 10, 12, 15, 16, 18, 19, 25 et 27 : © 123RF

## La loi ou la grâce ?

**L**e titre de ce premier numéro de l'année 2013 vous interpelle peut-être, mais vous vous dites certainement comme moi... « Légaliste, moi ? Jamais ! » À l'exemple de ce slogan publicitaire qui a fait la renommée d'une marque de vêtements dont les fibres vous protégeront du froid en tout temps !

L'enjeu, ici, est d'un tout autre ordre.

Le légaliste est celui qui pratique un respect absolu de la loi religieuse, de sa lettre. Or, la Parole nous enseigne que la lettre tue ou, selon une autre traduction, la Loi inflige la mort tandis que l'Esprit, lui, communique la vie. La loi ne doit pas se substituer à l'Esprit, sinon elle nous empêchera de prendre l'Esprit au mot, à la lettre ! Évidemment, nous, évangéliques avertis, nous avons compris que nous ne sommes plus sous la Loi, mais au bénéfice de la Grâce qui seule nous suffit.

Réfléchissons bien ! Examinons nos pensées et notre comportement ! Qu'avons-nous ajouté à l'enseignement de la Parole ? Que devons-nous absolument faire chaque jour pour avoir une bonne conscience de chrétien ?

Quels sont nos devoirs quotidiens envers Dieu pour être sûrs de lui plaire ?

Notre nature nous pousse sans cesse à maîtriser notre existence, à en régler tous les détails, y compris notre vie de piété, mais ce contrôle personnel laisse-t-il toute la place à la présence de Dieu ?

Les habitudes spirituelles obligatoires composent un légalisme individuel qui nous empêche d'avoir une relation suivie avec la volonté de Dieu.

Vais-je choisir le confort de mes propres normes, quitte à rester dans l'erreur, ou prendre le risque de m'abandonner totalement à la grâce de Dieu et à sa volonté ?

« Le légalisme est un danger subtil parce que personne ne se considère légaliste. » « Laissons Dieu se révéler à nous, comme un Dieu d'amour et non de haine, de liberté et non de règles, de grâce et non de jugement. » (Philip YANCEY)



FRANÇOISE  
LOMBET

### « Servir en L'attendant »

Revue éditée par les Communautés et Assemblées Evangéliques de France

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Marcel Reutenauer

### REDACTION « Servir en L'attendant »

2 rue des Magasins, 67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.22.58.01/03.88.36.09.40

E-mail : servir@caef.net

### Comité de rédaction

Marie-Christine Fave

Reynald Kozycki

Françoise Lombet

François-Jean Martin

Marcel Reutenauer

Robert Souza

### ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Editions CAEF

3 bis, rue Casimir Périer - 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 42 85 56 et fax : 09 57 03 39 76

E-mail : editions.caef@free.fr

### France métropolitaine : 22 €

(15,00 € si nouvel abonné /

20,00 € si 10 abonnements groupés)

### France d'outre-mer : 24 € (envoi par avion)

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à

l'adresse ci-dessus

### Zone Euro : 25 €

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à

l'adresse ci-dessus

(ou pour la Belgique : « Servir en L'attendant »

Chèques postaux 000-1593090-59 Bruxelles)

### Suisse : 35 CHF

(à verser au compte « Servir en L'attendant » - Chèques Postaux 12-10427-8 Genève)

### Autres pays : 28 € (envoi par avion)

Envoyez votre chèque à l'ordre de « Servir » à l'adresse ci-contre

**Les abonnements sont souscrits pour 4 numéros par année**

### SIÈGE SOCIAL

La Clairière - 69640 MONTMELAS-ST-SORLIN

Maquette : J. Maré / Impression : IMEAF

C.P.P.A.P. n° 0113G79186

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2013



# Mort à la loi

*De même, mes frères, vous aussi vous êtes **morts à l'égard de la loi**, par le corps du Christ, pour appartenir à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu. Car, lorsque nous étions (sous l'emprise) de la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres et nous faisaient porter du fruit pour la mort. Mais maintenant, nous sommes **déga-gés de la loi**, car nous sommes morts à ce qui nous tenait captifs, de sorte que nous servons sous le régime nouveau de l'Esprit et non plus sous le régime ancien de la lettre. Rm 7.4-6*



REYNALD KOZYCKI

**L'**un des remèdes les plus efficaces contre le légalisme est de comprendre un peu plus l'Évangile. L'épître aux Romains nous le présente comme la puissance de salut et de délivrance pour ceux qui croient (1.17).

Délivrance de la condamnation du péché, de sa puissance, du pouvoir de la « loi » et de la chair. Nous allons tenter de mieux comprendre l'une de ces facettes.

## Le contexte de ces trois versets

Pour échapper à une condamnation inéluctable réservée à l'humanité rebelle et contaminée par la gangrène du péché, Paul dévoile le plan inimaginable de salut entrepris par Dieu lui-même. Si tous les non-juifs sont inexcusables devant Dieu (ch. 1), il en va de même pour les moralistes (2.1-16) et pour le peuple juif (2.17-3.20) qui, pourtant, a reçu la Loi. Tous sont reconnus coupables (3.19). La Loi de Moïse, ou la loi inscrite dans nos consciences, est incapable d'apporter le pardon de nos fautes et nous permettre d'être en règle devant Dieu. Par la loi vient la connaissance du péché (3.20). La *rédemption dans le Christ Jésus* (3.24) apporte la réponse. Dieu peut nous déclarer juste et effacer nos fautes en vertu de cette rédemption. La foi, dénuée de toute œuvre ou de tout mérite, en est le moyen d'accès (3.21-4.25). Unis à sa mort et à sa résurrection, Dieu fait de nous des « hommes nouveaux » au bénéfice de la nouvelle humanité que Jésus a introduite (5.12-6.11). Le baptême d'eau est l'image d'un baptême spirituel qui nous ensevelit avec notre vie ancienne, au monde, au régime de la loi pour nous faire partager la vie de résurrection qui est dans le Christ. *Le péché ne dominera pas sur nous, puisque nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce* (6.14) : cette déclaration révolutionnaire est développée dans le chapitre 7.

## Un mariage surprenant

Paul relate une parabole à propos d'une femme liée définitivement à son mari selon la « loi » (7.1-3). Le seul moyen d'échapper à ce lien est la mort de son mari. Ainsi, elle peut devenir la femme d'un autre. De la même façon, écrit Paul, *vous avez été mis à mort à la Loi pour appartenir à un autre*. Dans notre cas, ce n'est pas la Loi qui meurt, mais, par notre union dans la mort de Christ (dans son corps), nous passons par une mort qui nous délie de la Loi et de notre vie ancienne. Ainsi nous sommes désormais unis à Celui qui est ressuscité d'entre les morts.

## Sans loi ?

Précisons que, pour Paul, « mourir à la loi » ne signifie pas vivre « sans loi », puisque Dieu veut accomplir sa loi dans nos vies par son Esprit (8.4). Ce qui est en cause, c'est le régime de la loi ou les œuvres de la loi laissant l'être humain face à ses propres ressources pour chercher à plaire à Dieu. La loi se limite à dire le bien (et à condamner le mal), mais elle n'a pas le pouvoir de nous le faire accomplir. Ce principe est vrai dans notre société aussi, on aura beau écrire toutes les lois imaginables pour réduire par exemple la délinquance ou pour empêcher les infractions de la route, ces lois ne supprimeront jamais ces délits, mais elles ont au moins l'utilité de les refréner en partie.

## Le cœur du problème

Le problème de fond, selon Paul, est en nous, dans notre « chair », c'est-à-dire cette puissance de « péché qui imprègne notre nature et devient une seconde nature mensongère »<sup>1</sup>. La Loi ne peut

<sup>1</sup> Selon l'expression d'Henri Blocher, *La doctrine du péché et de la rédemption*, FLTE, Vaux-sur-Seine, 1982, p. 50.

répondre à nos vrais besoins, *parce que la chair la rend sans force...* (8.3). Heureusement, par la puissance de rédemption qui est dans le Christ, l'Évangile peut nous sortir de cette impasse de perte en nous faisant mourir à la Loi.

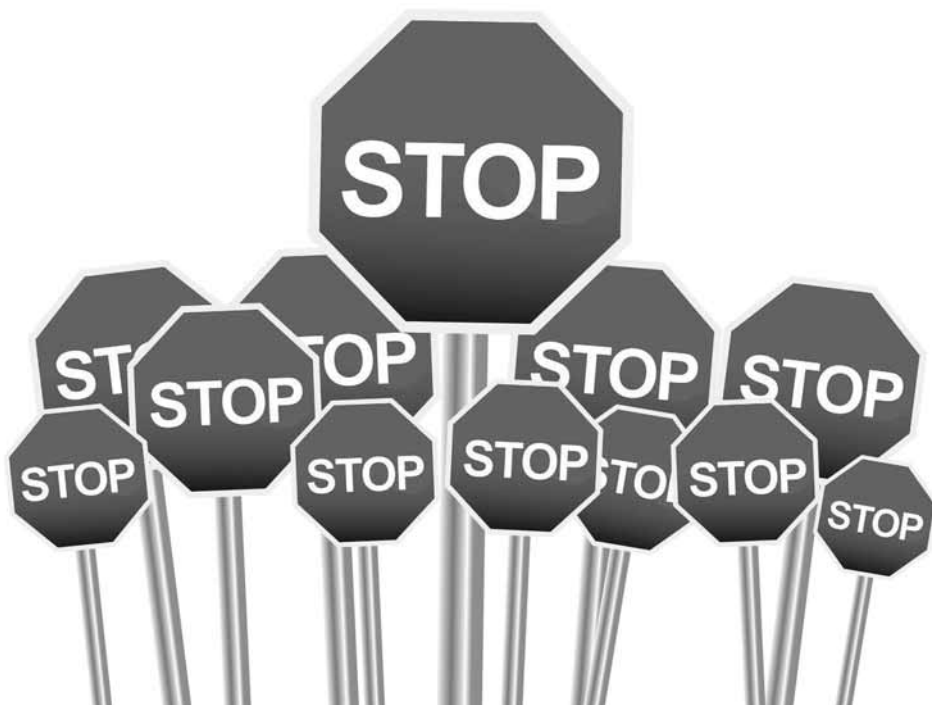
## **Christ, la fin de la Loi**

L'une des idées maîtresses du « Nouveau Testament » est l'introduction de la « Nouvelle Alliance », ce qui suppose que l'ancienne a été dépassée. *La loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ* (Jn 1.17) ; *Christ est la fin de la loi pour que la justice soit à quiconque croit* (Rm 10.4) ; *La loi a été notre surveillant jusqu'au Christ* (Ga 3.24) ; *Il y a suppression d'un commandement antérieur à cause de sa faiblesse et de son inutilité (car la loi n'a rien porté à son accomplissement) et introduction d'une espérance supérieure* (Hé 7.18)... En

accomplissant la Loi jusqu'au bout par une obéissance parfaite, mais aussi, en s'identifiant à la condition humaine et en devenant péché pour nous à la croix, Jésus accepte de prendre la malédiction que nous méritions : *C'est pour nos péchés qu'il a été percé, c'est pour nos fautes qu'il a été brisé, le châtement qui nous donne la paix est retombé sur lui* (És 53.5) ; *Le Christ nous a libérés de la malédiction que la Loi faisait peser sur nous en prenant la malédiction sur lui, à notre place* (Ga 3.13). Ainsi, par sa mort, Jésus nous libère du « régime de la Loi » pour désormais lui appartenir.

## **Les passions de péchés provoquées par la Loi**

Un lien étrange et puissant unit le péché et la « loi » au point que Paul écrit : *Sans loi, le péché est mort* (7.9) ou *Laiguillon de la mort, c'est le péché ; et la puissance du péché, c'est la loi* (1 Co 15.56). La juste condamnation de



Dieu nous livre aux conséquences du péché. Par nos infractions à la loi divine, nous tombons dans une sorte d'engrenage selon le principe « récolter ce que nous semons » (Ga 6.7). L'Accusateur en profite pour nous enfoncer encore plus sous sa domination à travers la puissance du péché. La loi, en nous plaçant devant les exigences de Dieu par nos propres ressources, ne fait que réactiver les passions des péchés de notre nature humaine corrompue. Ainsi lorsque Paul décrit sa situation avant sa découverte du *régime nouveau de l'Esprit* (v. 6), il était *sous l'emprise de la chair* ou littéralement *dans la chair*, et non *en Christ*. Dans cette sphère, le péché est impossible à dompter et la loi l'attise et le provoque.

## La vie nouvelle

L'Évangile, en Romains 7, proclame notre union avec Christ, nous arrachant au pouvoir et à la malédiction de la loi ainsi qu'à la sphère de domination de la chair. Une ère nouvelle commence dans laquelle on découvre le *régime nouveau de l'Esprit* pour sortir du *régime ancien de la lettre*. Les chapitres 6 à 8 montrent que le basculement de régime peut parfois prendre du temps en vue :

- de mieux comprendre : *Ne savez-vous pas que ? Ignorez-vous ?* (6.3, 6, 9, 16...) On peut faire le parallèle avec les propos de Jésus : *Si vous demeurez dans ma parole, vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libre* (Jn 8.31-32)
- de mieux appliquer dans la foi ces vérités en *calculant bien que nous sommes morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus* (6.11 lit.)
- de mieux nous livrer sans réserve à Dieu (6.16-19)

- de faire mourir les actions du corps ou les relents de la « chair » selon Rm 8.13 ou Col 3.5.

## Le légalisme subtil

En nous arrachant à la malédiction de la loi, le Christ veut nous délivrer de nos « œuvres mortes » et nous faire entrer, aujourd'hui, dans son repos (Hé 4.10-11 ; 6.1). Le sarment doit puiser ses ressources dans le cep pour porter du fruit et non en lui-même (Jn 15.1-6). Nous savoir accueillis par Dieu sans nos œuvres, mais par pure grâce, devrait nous délivrer de la recherche de « performances » pour gagner l'approbation de Dieu, afin *d'être trouvé en lui, non pas avec notre propre justice, qui viendrait de la loi, mais avec celle qui est par la foi du Christ, une justice venant de Dieu et fondée sur la foi* (Ph 3.9). Cela devrait nous affranchir de plus en plus de la puissance du regard des autres qui peut devenir une autre « loi » en vue de recevoir leur approbation (Jn 5.44 ; Ga 1.10). Même les soucis de la vie, nos obligations professionnelles, familiales, voire religieuses, peuvent se transformer en « loi » qui réactive la vie ancienne lorsque nous quittons le terrain de la foi et de la dépendance de Dieu : *De tout ton cœur, mets ta confiance dans le Seigneur ; ne t'appuie pas sur ta propre intelligence ; reconnais-le dans toutes tes voies, et c'est lui qui aplanira tes sentiers* (Pr 3.5-6).

## De la « mort à la loi » au laxisme

Parfois il n'y a qu'un pas. *Mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne devienne pas un prétexte pour la chair ; par amour,*

*faites-vous plutôt serviteurs les uns des autres* (Ga 5.13). La mort à la Loi nous donne en fait la possibilité d'accomplir la Loi de Dieu en nous, par son Esprit (Rm 8.4-5).

## Par la Loi, mort à la Loi

Aux Galates, dans le contexte de la justification gratuite, Paul résume cette victoire sur la Loi ainsi : *Par la loi, je suis moi-même mort pour la loi, afin de vivre*



*pour Dieu. Je suis crucifié avec le Christ, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* (2.19-20). Je paraphraserai ainsi : « Par la Loi, qui a été comme un surveillant pour me conduire à Christ et ainsi me faire mourir à la Loi, mais aussi à cause de mon incapacité à suivre pleinement cette loi et me retrouver sous sa malédiction, je suis désormais mort à la Loi par mon union avec Christ. Il a accompli la Loi pour moi et il a porté ma malédiction. Je peux désormais vivre pour Dieu par l'unique façon qui lui soit agréable, à savoir par la vie du Christ en moi. Par le moyen de

la rédemption qui est dans le Christ, je suis désormais uni à sa mort et à sa résurrection. Une rupture profonde s'est opérée avec ma vie ancienne et je peux vivre d'une vie nouvelle dans la foi au fils de Dieu qui répand sa vie en moi comme le cep le fait pour le sarment ».

## Concrètement

Saisir ces réalités me conduit à vivre comme *nouvelle créature* (ou *nouvelle création*) en Christ. Dès le matin, je peux proclamer ma nouvelle appartenance et demander la sagesse à Dieu pour accomplir sa volonté. La victoire n'est jamais absolue, puisque je dois apprendre à être vigilant face aux nouvelles tentations qui se présentent chaque jour, mais, dans la foi, je peux servir Dieu, libéré de la puissance de la Loi. J'imagine la joie du fils prodigue qui revient chez son père et découvre la grandeur insoupçonnée de sa grâce. Le fils aîné, resté dans sa logique « légaliste », ne peut pas com-

prendre cette attitude.

Y a-t-il un remède au légalisme ? Oui, l'Évangile de la grâce<sup>2</sup> !

R.K.

<sup>2</sup> Pour approfondir, il n'y a rien de mieux que relire avec attention le Nouveau Testament, notamment les épîtres aux Romains, Galates, Colossiens, Hébreux... On peut s'aider de quelques bons commentaires sur les livres clés en rapport avec notre sujet comme Samuel Bénétreau, *L'épître de Paul aux Romains*, T1, Edifac 1996 ; Brad Dickson, *Romains*, Edition Clé, 2006 ; FF Bruce, *Romains*, Tyndale New Testament Commentaries, IVP, 1988 ; John Stott, *Appelés à la liberté*, Commentaires de l'épître aux Galates, Emmaüs, 1996. On peut lire aussi Neil Anderson, *Une nouvelle identité pour une nouvelle vie*, BLF Europe, 1993. Avec un peu de prudence à cause de certains raccourcis, Watchman Nee, *La vie chrétienne normale*, Farel, 2007.



# Questions

## *pour un groupe de discussion*

Lire si possible cet article, l'article « Loi » d'un dictionnaire biblique, puis Rm 7.1-6 et Ga 2.16-21.

**Question 1 :** Quand on parle de légalisme, à quoi pensez-vous en général ?

**Question 2 :** En Rm 7.1-6, Paul part d'une parabole assez énigmatique. Que représentent cette femme mariée et le premier mari, le second mari ?

**Question 3 :** La Loi est sainte (Rm 7.12), quelle est l'utilité de la Loi, à votre avis, dans le plan de Dieu ?

**Question 4 :** En Rm 7.1-6, comment comprenez-vous cette mort à la Loi ?

**Question 5 :** Selon Rm 7.1-6, et Rm 8.3-4, pourquoi à votre avis « chair » et « Loi » sont-ils liés si intimement ?

**Question 6 :** En Ga 2.16-21, pourquoi Paul insiste-t-il autant sur la justification gratuite, sans les œuvres de la Loi ?

**Question 7 :** En commentant Ga 2.16-21, John Stott explique : « Notre justification a lieu quand nous sommes unis au Christ par la foi. Or, quiconque est uni au Christ n'est jamais plus la même personne. Au contraire, il est changé ». Qu'est-ce qui montre ce changement dans ce texte de Ga 2 ?

**Question 8 :** Pourquoi une meilleure compréhension de l'Évangile peut-elle être un puissant remède contre le légalisme ?

# Actes 15 ou la crise judaïsante dans l'Église des premiers temps

*Pour découvrir les enjeux de ce texte, il faut s'intéresser au contexte historique, nous essaierons ensuite de tirer quelques principes de la façon dont l'Église a traversé cette première crise.*



FRANÇOIS-JEAN  
MARTIN<sup>1</sup>

## I - L'aspect historique

Le texte<sup>2</sup> d'Actes 15 fait référence à ce qu'on a appelé la crise judéo-chrétienne qui se développe de 50 à 70 après Jésus-Christ.

Elle est marquée par deux faits importants. Il s'agit tout d'abord de l'exaspération du nationalisme juif dont une des conséquences sera la forte pression exercée sur les chrétiens issus du judaïsme (ou judéo-chrétiens) par leurs compatriotes. Le second aspect est dû à l'expansion du christianisme dans les milieux païens et aux difficultés qu'auront les chrétiens de cette origine (ou pagano-chrétiens) pour se dégager du contexte juif de l'Évangile. Au seuil de cette période, en l'an 49, se produisent deux événements marquants qui témoignent d'une crise entre judéo-chrétiens et pagano-chrétiens. Il s'agit de l'incident d'Antioche et du concile de Jérusalem.

Au terme de la crise en 70, nous trouvons la chute de Jérusalem qui, si elle ne résout pas toute

<sup>1</sup> J'ai emprunté un certain nombre de phrases à l'excellent commentaire de Robert Souza, *Chassez le religieux*, le livre des Actes, 2010, disponible sur [www.lulu.com](http://www.lulu.com), et dont je recommande la lecture. Je suis heureux de le remercier pour son travail.

<sup>2</sup> La lecture de ce chapitre est indispensable pour suivre le présent article.<sup>3</sup> Il faut noter que c'est Jacques l'ancien et pas Pierre l'apôtre qui préside cette rencontre dans l'Église de Jérusalem.

la question, met cependant un terme aux espoirs du nationalisme juif, source principale de la crise.

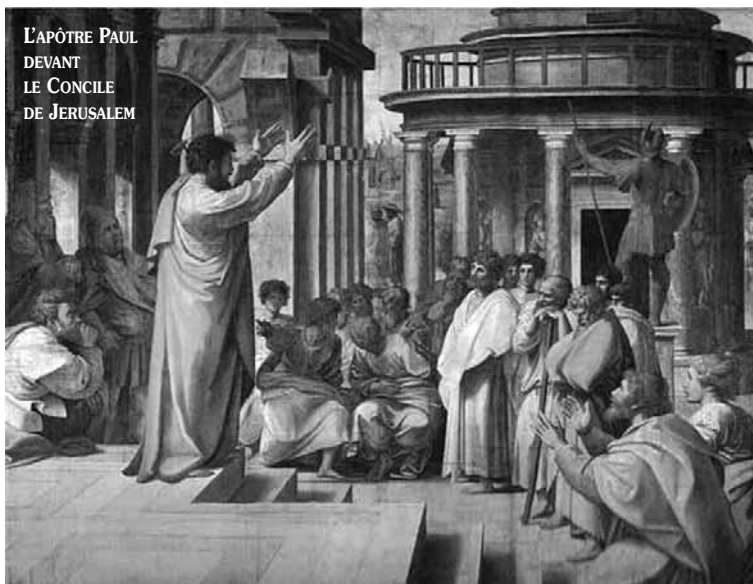
### A. Les données de la crise d'Antioche

Paul et Barnabas sont rentrés à Antioche en l'an 48 de leur premier voyage missionnaire et ils rendent compte à l'Église de tout ce que Dieu avait fait avec eux et comment il avait ouvert aux païens la porte de la foi (Ac 14.27).

Il semble évident à cause de la suite du texte (Ac 15.1ss) que les païens convertis n'étaient pas astreints aux observances juives et tout particulièrement à la circoncision. Or voici que *des gens venus de la Judée* enseignent la nécessité de la circoncision pour être sauvé. Comment comprendre cela ? S'agit-il de la position de l'Église de Jérusalem ? D'un courant suivant son principal responsable Jacques ?

Or la circoncision ne faisait pas partie de l'Évangile que le Seigneur avait confié à Paul et que ce dernier avait prêché. À travers l'Asie Mineure, par son ministère, des centaines d'anciens païens se réjouissaient dans la grâce de Dieu et vivaient des vies renouvelées et cela sans qu'aucun ne soit circoncis. Et voici qu'on enseigne que, pour être sauvé, il faut sacrifier au rite de la circoncision et à une pratique rigoureuse de la Loi de Moïse (Ac 15.5).

Le danger était de solidariser le christianisme avec le destin temporel d'Israël.



Paul et Barnabas le comprennent bien et s'opposent vivement à ces exigences. Bien sûr, leur réaction traduit tout d'abord l'obéissance au cadre que Dieu lui-même a donné. Dépasser ces limites conduit au légalisme que la Parole considère comme une façon de tenter Dieu (Ac 15.10), en mettant sur soi ou sur les autres des obligations plus dures, plus exigeantes que celles que Dieu a demandées. C'est l'orgueil qui est à l'origine de cette attitude. « Moi, par mes forces, je peux faire plus que ce que Dieu me demande », c'est se mettre un joug qu'on ne peut porter, les Juifs le savaient bien (Ac 15.10).

La réaction de l'Église d'Antioche face à cette agression doctrinale est ferme. Un déplacement s'impose pour confronter la thèse des Judéens à l'enseignement des apôtres et à la sagesse des responsables de l'Église de Jérusalem. Il faut absolument dissiper le doute : les témoins de la résurrection auraient-ils décidé que, finalement, la circoncision est essentielle au salut ?

Elle envoie donc une délégation de frères accompagnés par l'Église (Ac 15.3).

## **B. Le concile de Jérusalem**

Cet épisode relate un moment particulièrement critique dans l'histoire de l'Église de Jésus-Christ. Si les bonnes décisions n'étaient pas prises, on pouvait craindre de voir les disciples de Jésus s'organiser comme une simple secte du judaïsme en perdant de vue le sens de la croix, ou aboutir à une scission entre les deux courants et à la fin de l'unité de l'Église naissante.

Les apôtres et les anciens de l'Église examinent la question. Les deux porte-parole, Pierre pour les apôtres et Jacques pour les anciens<sup>3</sup>, ont des interventions complémentaires à l'issue du débat.

Pierre a vécu une expérience essentielle chez Corneille et l'Église de

Jérusalem a déjà reconnu dans cet événement un tournant. Dieu lui-même a témoigné qu'il accepte les non-Juifs qui croient en Jésus et qu'il le fait uniquement sur la base de leur foi en l'œuvre du Christ. Il n'a pas exigé qu'ils soient circoncis pour leur donner son Esprit.

Jacques approuve la déclaration de Pierre qu'il considère comme conforme aux *paroles des prophètes*. Le but est de trouver un socle commun qui permettra aux chrétiens d'origines diverses de se fréquenter et se connaître, pour s'aimer plutôt que se déchirer. La tâche de Jacques n'est pas facile. Il doit rassurer les chrétiens d'origine juive sans décourager ceux d'origine païenne. Il ne peut être ajouté la circoncision à la foi comme moyen de salut.

Et à cette fin, avec beaucoup de

<sup>3</sup> Il faut noter que c'est Jacques l'ancien et non Pierre l'apôtre qui préside cette rencontre dans l'Église de Jérusalem.



sagesse, Jacques va placer la discussion sur le terrain de la Parole de Dieu qui doit être un « terrain d'entente ». Il est d'accord avec Pierre qu'il n'y a aucune raison d'exiger que les *païens qui se convertissent à Dieu* soient circoncis et vivent comme des Juifs. Ce n'est pas nécessaire à leur salut, ce n'est pas utile pour leur marche chrétienne. L'unité chrétienne ne se construira pas sur une loi, encore moins sur un catalogue d'interdictions, mais sur la seigneurie de Christ reconnue et vécue par tous. Le seul joug légitime est *ce joug aisé et ce fardeau léger* que Christ propose. Ainsi Pierre et Jacques tranchent en faveur de Paul.

La consultation de Jérusalem a voulu éviter l'apparition d'Églises « judéo-chrétiennes » à côté d'Églises « pagano-chrétiennes ». Christ n'est pas divisé. Il en allait du témoignage vécu des chrétiens devant un monde critique et hostile.

Ce choix va être important pour le futur christianisme, car il officialise en quelque sorte la rupture avec le judaïsme et ouvre toutes grandes les portes aux païens pour qu'ils se convertissent selon la volonté de Dieu.

Si la question semble être réglée, la situation est loin de l'être. En 70, Titus s'empare de Jérusalem, massacre la population juive et rase le Temple. Cette fin tragique conclut aussi la crise judéo-chrétienne. Le courant judaïsant va rapidement se réduire.

## **II - Halte à tout légalisme – ou la grâce seulement**

Si ces prescriptions datant du contexte des apôtres ne sont plus d'actualité, notre époque a trouvé les siennes : la confession du péché de ses ancêtres, la

recherche obsessionnelle de certaines manifestations des dons de l'Esprit comme preuve obligatoire du salut, ou du baptême du Saint-Esprit, l'expérience personnelle ou collective mise à égalité de valeur avec la Parole ou même conçue comme complément indispensable à la Révélation (gnosticisme moderne), ou la réussite comprise à tous niveaux (finances, santé, famille) comme preuve de la réalité de la foi et de la vie de l'Esprit, etc.

Ceci ne prête pas à rire du fait des ravages accomplis dans les Églises par de tels hérésies ou points secondaires dressés comme doctrine primordiale et voie obligatoire pour le salut. Cela nous pousse plutôt à l'humiliation, à la prière et à l'étude de la Bible.

En Christ, nous sommes réellement libres, selon sa promesse. Paul écrira aux Galates (5.1) : *Le Christ nous a rendus libres pour que nous connaissions la vraie liberté. C'est pourquoi tenez bon et ne vous laissez pas réduire à nouveau en esclavage.* L'apôtre était lui-même convaincu que rien n'est impur en soi, même pas la viande offerte en sacrifice à des idoles, car les idoles ne sont rien. Ainsi, on ne doit jamais se laisser imposer aucun joug qui ferait dépendre le salut d'autre chose que de la foi en la grâce qui découle de la croix.

Vivre par la foi, c'est vivre dans la liberté de Christ. Mais c'est aussi vivre « sans filet », sans recours à des codes et des rites pour se donner bonne conscience à petit prix. C'est vivre en prise directe avec le Dieu vivant, guidé par sa Parole et son Esprit au sein de son Église.<sup>4</sup>

Nous, de même, nous devons nous demander quelle est la part de traditions, de façons de faire héritées de nos pères, pour savoir si elles sont encore valables

<sup>4</sup> Robert Souza, op.cit. p.177

de nos jours, compatibles avec une juste compréhension et un bon vécu de la foi chrétienne.

Depuis l'époque de Paul, les ennemis de la grâce ont tenté d'ajouter quelque chose au simple Évangile de la grâce divine. Ils nous disent qu'on peut être sauvé par la foi en Christ plus autre chose : les bonnes œuvres, les dix commandements, le baptême, l'adhésion à une Église, les rites religieux. Mais Paul montre que ces docteurs se trompent et il maudit quiconque, homme ou ange, prêche un autre Évangile que celui de la grâce de Dieu en Jésus-Christ (Ga 1.6-9).

Suis-je conscient que mon attitude, ma façon de vivre, de me comporter, peut être une atteinte à l'œuvre du Christ ? Portons-nous par notre vie un faux témoignage au message libérateur du Christ ? Qu'avons-nous ajouté au message de l'Évangile ? Pour être considéré comme membre du corps de Christ, qu'est-il « exigé » dans notre assemblée, dans ma pensée ? Quels murs de séparation avons-nous reconstruits par nos exigences, par nos traditions, entre nous et d'autres frères et sœurs ?

Tout ce qui est ajouté au salut d'une certaine façon nie l'œuvre du Christ ; on propose alors un salut par les œuvres. Le légalisme, c'est tout ce qu'on ajoute ou enlève à la grâce et donc à l'œuvre du Christ. Tout ce qui est un plus à l'œuvre du Christ est en fait un moins dans notre vie chrétienne.

F-J.M.

# Obéissance comment d L'épître aux Ga

L'apôtre Paul est inquiet. Au lieu de commencer par des éloges à l'égard des destinataires de sa lettre ou avec une prière de reconnaissance, il entre tout de suite dans le vif du sujet en leur exprimant son étonnement de les voir se tourner vers un autre évangile (1.6). Cette préoccupation de Paul ressort tout au long de l'épître. Au début du troisième chapitre, il dit : *Ô Galates insensés ! Qui vous a envoûtés ainsi ?* Mais qu'est-ce qui préoccupe tant l'apôtre ? Un groupe de chrétiens judaïsants voulait que ces chrétiens de Galatie respectent un certain nombre de règles en plus de la foi en Jésus-Christ. Ils étaient « légalistes ». Le légalisme est mauvais. L'obéissance est bonne. Mais comment distinguer les deux ? Après une courte définition de ces deux termes, nous voulons voir à travers trois exemples où ils nous amènent.



LEONHARD  
MUTZNER

# et légalisme, distinguer ?

## Galates

Par légalisme, nous entendons **le moyen** pour être justes et approuvés. Il faut produire quelque chose pour gagner l'approbation de Dieu. Dans cette dynamique, le légalisme met l'accent à l'extérieur, sur la performance, l'apparence et les résultats. À l'intérieur, le légalisme génère la crainte, l'insoumission à Dieu et, au fond, le rejet de la grâce de Dieu. L'apôtre Paul condamne sévèrement le légalisme. C'est un autre évangile.

Par obéissance, nous entendons **l'expression** de notre justification par la foi. Le terme grec traduit par « obéir » contient également le sens d'« écouter ». Ainsi l'obéissance s'enracine dans l'écoute du salut en Dieu. Elle nous fait découvrir la grâce de Dieu et nous confier en elle. Dans cette grâce de Dieu s'enracinent nos certitudes, notre reconnaissance et notre volonté d'obéir. Ainsi l'obéissance est fondée sur la grâce de Dieu.

**Comment s'articulent le légalisme et l'obéissance par rapport au**

**salut ?** Après avoir accepté l'Évangile de Jésus-Christ, les Galates sont tombés dans le piège du légalisme. Ils avaient peur que la simple foi ne soit pas suffisante pour être sauvé. Il fallait plus, et le point marquant de ce « plus » était la circoncision. Dans le légalisme il y a toujours des « plus » qui au fond sont des « moins ». Comme dit l'apôtre Paul *Si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous sera plus d'aucune utilité. Tout homme qui se fait circoncire est tenu d'accomplir la Loi tout entière !* (5.2-3) Le légalisme offense Dieu puisqu'il méprise l'œuvre de Jésus-Christ.

L'obéissance consiste à affirmer que l'œuvre de Jésus-Christ sur la croix est suffisante. Notre seule démarche consiste à avoir confiance en Jésus-Christ. Dans l'épître aux Galates, Paul fait un long développement sur sa propre vie, son cheminement et son ministère parmi les païens (1.11-2.10). Il connaît le légalisme par expérience. Mais Dieu l'en a délivré par la puissance de l'Évangile. Après son témoignage, il montre que l'Écriture enseigne l'obéissance de la foi et il cite l'exemple d'Abraham qui était déclaré juste par la foi seule (3.6-22). Si nous voulons être des fils d'Abraham et des fils de Dieu, la foi seule doit nous suffire.

Avons-nous bien compris sur quoi repose notre salut ? Avons-nous renoncé



aux clichés du bon chrétien ? Avons-nous renoncé aux tentations de la performance, de l'apparence et du formalisme ? La grâce de Dieu est-elle pour nous la source suffisante de joie, de paix et de certitude de salut ? Sommes-nous rassurés par l'amour souverain de Jésus-Christ sur la croix ?



**Comment s'articulent le légalisme et l'obéissance par rapport à notre vie chrétienne ?** Les Galates emprisonnés dans l'approche légaliste sont obligés de puiser dans leurs propres ressources, « la chair », qui est ici synonyme de nos facultés humaines marquées malgré notre bonne volonté et nos bonnes intentions par la faiblesse et des limites. L'homme livré à lui-même produit une liste de vertus pas très vertueuse, comme le montre l'apôtre Paul dans Galates 5.19-21. Ce sont les fameux fruits de la chair. Dans une démarche légaliste, il faut les cacher par une forme extérieure de performance et d'apparence. Il faut constamment démontrer que nous ne sommes pas si mauvais ! C'est un effort

qui coûte beaucoup d'énergie et de ressources ! Le légalisme offense Dieu puisqu'au fond il tente vainement de nous rendre justes par nous-mêmes.

L'obéissance, par contre, consiste à nous confier en Dieu, à nous ouvrir à son œuvre, à laisser l'Esprit Saint travailler nos vies pour les transformer. L'Esprit Saint occupe une place importante dans l'épître aux Galates. Le terme revient 16 fois. Notre bon combat se situe au niveau de la confiance en Dieu, de notre « oui » à lui sans restriction et de notre désir de voir le salut de Dieu s'incarner dans nos vies. Dans un cœur ainsi disposé, l'Esprit de Dieu peut faire son œuvre. La liste du fruit de l'Esprit Saint (5.22-23) montre la dynamique dans laquelle évolue le croyant. Il grandit et s'épanouit dans le salut de Dieu.

Sommes-nous dans une bonne dynamique d'obéissance dans notre vie chrétienne ? Nous ouvrons-nous à l'œuvre de l'Esprit Saint dans nos vies ? Sommes-nous animés par un désir d'authenticité, de sincérité et de profondeur ? Quels fruits voyons-nous apparaître dans nos vies ?

**Comment s'articulent le légalisme et l'obéissance dans nos relations les uns avec les autres ?** Le légalisme nous fait vivre dans la crainte du regard des autres, nous pousse sans cesse à nous comparer aux autres et finalement nous conduit dans bien des tensions et des conflits. L'apôtre Paul reprend sévèrement une « colonne » de l'Église



primitive, Pierre lui-même. Cela nous est raconté dans Galates 2.11-14. En effet, à Antioche, Pierre mangeait à table avec des chrétiens d'origine païenne. Mais quand Jacques arrive avec un groupe de chrétiens d'origine juive, il quitte discrètement la table et d'autres le suivent. Il le fait par crainte de la réaction de Jacques. Avec cette réaction, il offense les frères et sœurs d'origine païenne et l'apôtre Paul dit qu'il n'est pas en accord avec l'Évangile. Cet exemple montre que personne n'est à l'abri du piège de légalisme. Notre naturel est plus proche du légalisme que ce que nous voulons souvent admettre. Le légalisme offense Dieu puisqu'au fond il est centré sur nous-mêmes.

L'obéissance nous rend libres, et une preuve de cette liberté est notre amour du prochain (5.13-15). La liberté dans le sens biblique n'est pas l'autonomie, mais la capacité de rejeter le mal et de pratiquer le bien. Au chapitre 6, l'apôtre Paul montre à travers quatre exemples comment cela peut se traduire dans nos relations :

- Nous pouvons nous aider mutuellement à nous restaurer du péché (6.1). Le verbe employé vient de la médecine et s'applique à ce qui est démis et qu'il faut remettre.
- Nous sommes appelés à porter les fardeaux les uns des autres (6.2).
- L'apôtre nous invite à considérer les autres comme plus importants que nous-mêmes (6.3-5).
- Finalement, nous sommes encouragés à faire du bien (6.6-10).

Nos relations sont-elles marquées par le désir de servir les autres par amour ? Sommes-nous libérés de nous-mêmes

pour aller à la rencontre de l'autre ?

L'apôtre Paul combat et condamne le légalisme avec une très grande fermeté. Il ne correspond pas à l'Évangile. Il cache une très mauvaise disposition, comme le résume si bien Henri BLOCHER<sup>1</sup> :

*Le légalisme est une tentative d'éviter la pleine autorité du Seigneur sur nous : nous essayons de faire notre petit jeu avec les commandements, que nous manipulons. Cela nous opprime, mais, en même temps, nous sommes les maîtres du jeu. Le légalisme est un effort pour échapper à la parfaite souveraineté sur nous de ce Père qui nous donne l'être, et qui exprime la vérité de cet être dans sa loi pour nous.*

L'obéissance va beaucoup plus loin que le légalisme. L'obéissance c'est nous confier entièrement à Dieu, c'est prendre appui sur ce que Dieu est, fait et dit et vivre en conséquence. Comme disait déjà jadis le prophète Ésaïe : *Si vous n'avez pas la foi vous ne subsisterez pas* (Es 7.9). La foi est une question existentielle pour le chrétien et cela dans tous les aspects de la vie. Les ressources du chrétien ne sont pas en lui-même, mais dans la grâce de Dieu manifestée par la présence et l'action du Saint-Esprit. Ces ressources sont accessibles à ceux qui croient. *Puisque l'Esprit est la source de notre vie, laissons-le aussi diriger notre conduite !* (5.25)

L.M.

<sup>1</sup> [www.eglise.dutabernacle.fr/divers/foi-chretienne-et-legalisme/](http://www.eglise.dutabernacle.fr/divers/foi-chretienne-et-legalisme/)  
Prédication du 12 octobre 2012

# LE TIRAILLEMENT INTÉRIEUR

## en Romains 7.7-25

### L'énigme du tiraillement

Ce passage des Écritures commence par une question provocante de l'apôtre : *La Loi est-elle péché ?* Paul y répond par un non catégorique : *Loin de là !* Mais pourquoi une telle question ? C'est parce qu'il vient juste d'écrire : *car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la Loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort (7.5).* Cette phrase est, de prime abord, surprenante, car elle affirme en particulier que la loi provoque les passions des péchés. Ce verbe *provoquer*, bien qu'il soit absent du texte grec, montre la part troublante que prend la loi chez celui qui y est soumis.

### L'origine du tiraillement

La Loi, c'est-à-dire la Loi de Dieu (v. 22, 25), est sainte, et le commandement est saint, juste et bon (v. 12). Elle exprime la volonté morale parfaite de Dieu, ainsi que sa justice et sa sainteté. L'homme qui y obéit est béni. Elle a été donnée aux hommes pour leur bonheur et non pour leur



BRUNO LICCIARDI<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Enseignant en lycée et ancien de l'Église CAEF de Moulins

malheur. La lecture du Psaume 119 nous en convainc largement : *Heureux ceux qui sont intègres dans leur voie, qui marchent selon la voie de l'Éternel !* (v. 1s). Le psalmiste se réjouit même de la Loi de Dieu (v. 111). Et il n'est pas le seul ; Paul écrit aussi en Romains 7 : *Je prends plaisir à la Loi de Dieu* (v. 22).

Et pourtant, il y a un problème. Se soumettre à la Loi de Dieu devrait combler le fidèle. Mais, malheur, *le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort* (v. 10) : c'est là, probablement, le témoignage de Paul avant sa conversion, lorsqu'il s'appelait encore Saul. Dans les versets 7-13, l'apôtre raconte son vécu avant de connaître la justification par la foi en Christ. En effet, les temps des verbes sont au passé. Il parle d'abord de sa jeune enfance, avant sa bar-mitsva : *pour moi, étant autrefois sans loi* (v. 9a). Puis *le commandement vint* (v. 9b) : à douze ans, Saul est alors soumis aux observances légales et devient fils de la loi. Alors commença en lui une lutte qu'il décrit ainsi : *le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement – tu ne convoiteras pas – toutes sortes de convoitises* (v. 8), avec comme conséquence tragique : *la mort* (v. 10), qui est *le salaire du péché* (6.23a).

Cependant, la Loi de Dieu n'est pas fautive. Le premier responsable est le péché. Ce n'est pas la loi qui est la cause de mort, mais le péché, comme l'affirme l'apôtre (v. 13). Dans notre passage, Paul en parle comme s'il s'agissait d'une personne. Le péché se sert du commandement divin pour s'opposer à son application dans la vie du fidèle (v. 8). Il produit la désobéissance à la Loi de

Dieu. Il reprend *vie* (v. 9) grâce à la loi ; car sans elle, il est *mort* (v. 8b). Paul utilise chronologiquement les termes de *mort* et de *vie*, dans cet ordre, concernant le péché. Entendons-nous bien ! Excepté Jésus, tout être humain, depuis la Chute, naît dans l'iniquité, est conçu dans le péché (1 Jn 3.5 ; cf. Ps 51.7). Mais le péché est un peu comme un volcan qui, même s'il sommeille, est actif dans les profondeurs de la terre. Puis vient le moment de son réveil, et c'est l'éruption, avec ses nuées ardentes ou la lave dévalant ses pentes, qui provoque la mort de tout ce qui se trouve sur le passage de ces retombées volcaniques. Il en est de même du péché, particulièrement de la convoitise, source des passions et des désirs de la chair. Il est présent en chaque être humain, dès sa conception, mais en sommeil (*mort*). Quand vient le commandement, il se réveille (*prend vie*).

L'apôtre Paul bâtit son raisonnement à partir du dernier des dix commandements (Ex 20.17). La première partie du Décalogue contient quatre commandements qui rappellent le respect dû à Dieu et à tout ce qui lui appartient : sa personne, son culte, son nom, son jour. La seconde partie développe le respect pour la vie du prochain. Enfin, le dernier commandement montre que ce respect doit régler non seulement la conduite extérieure, mais encore les sentiments du cœur. C'est pourquoi le dixième commandement est, plus que les neuf autres, exigeant dans son application. Il pose à tout homme de redoutables problèmes, même si ce dernier se garde de blasphémer, de tuer ou de voler. Et c'est surtout à cause de cela que Paul a connu en lui une lutte spirituelle difficile.

Mais ce commandement n'est pas la seule raison de ce dur combat spirituel. Dans les versets 14-25 de notre texte, l'apôtre évoque l'impuissance de la nature humaine, c'est-à-dire de la chair. En effet, il affirme être *charnel, vendu au péché* (v. 14). Il écrit aussi : *ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair* (v. 18). Notons que c'est surprenant de la part de quelqu'un qui a reçu l'Esprit. La difficulté de cette section augmente quand on constate en plus que les temps des verbes sont maintenant au présent, témoignant ainsi d'une réalité durable.



## Qui est tirillé ?

Aussi s'est-on demandé de qui l'apôtre parle. Est-ce de lui-même ? Ou est-ce de l'homme en général, cherchant à avoir une bonne conscience tout en vivant les conséquences de la Chute ? Ou est-ce du Juif sous la Loi ? Ou encore est-ce d'un croyant authentique, mais qui ne connaît pas encore la vie de victoire par l'Esprit, ou qui la néglige ? Il nous paraît plus logique d'y voir une personne qui veut plaire à Dieu en tentant de satisfaire aux exigences de la Loi. Ce texte s'appliquerait en particulier au chrétien n'ayant pas ou mal saisi le « régime nouveau de l'Esprit » (7.6 ; 8.2).

## La réponse à ce tiraillement

Quoi qu'il en soit, Paul n'évoque plus ici une expérience personnelle passée : la lutte intérieure entre le bien et le mal est réelle (v. 21-23). Il veut faire le bien, car il aime la Loi de Dieu. Mais cette volonté ne produit pas l'obéissance désirée, car le péché, se servant de la chair qui lui est soumise, lui emboîte aussitôt le pas et tue dans l'œuf l'intention de l'apôtre. « Au moment où celui qui parle s'élançait pour suivre la Loi de Dieu qui l'attire, il contemple un adversaire armé qui s'avance à sa rencontre pour lui barrer le chemin. » Paul se retrouve ainsi *par la chair esclave de la loi du péché* (v. 25b). D'où son appel au secours (v. 24). Mais, bonne nouvelle, un libérateur existe : c'est *Jésus-Christ notre Seigneur !* (v. 25a)

L'apôtre Paul explique donc dans notre texte que la loi et la chair sont des agents serviles du péché contre la volonté du croyant d'accomplir la Loi de Dieu et de faire le bien. Mais, d'une part, le chrétien a été *mis à mort en ce qui concerne la Loi* (7.4). Et, d'autre part, *Dieu a condamné le péché dans la chair* (8.3). C'est dans la mort de Christ que se trouvent la délivrance et la victoire du chrétien. Et c'est aussi grâce au don de l'Esprit de Dieu que le croyant peut faire le bien. C'est un thème que l'apôtre Paul développe dans le chapitre suivant.<sup>2</sup>

B.L.

<sup>2</sup> Pour aller plus loin, voir par exemple, *La Bible Annotée* (AT1), le *Commentaire de l'Épître aux Romains* de Frédéric Godet, *Romains, Commentaire biblique* de Brad Dickson et *l'Épître de Paul aux Romains, Tome 1*, de Samuel Bénéteau.

# La relation du chrétien à la Loi : *libre d'aimer*



Dans le Nouveau Testament, il nous est dit de Jésus qu'il a accompli la Loi (Mt 5.17). Mais qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? En quoi consiste l'accomplissement de la Loi ? En tant que chrétiens, sommes-nous encore liés à la Loi de l'Ancienne Alliance donnée au peuple d'Israël ? La vie et l'œuvre de Jésus changent-elles notre relation à la Loi ?

Ce sont des questions essentielles auxquelles les chrétiens du premier siècle étaient confrontés et qui peuvent encore nous préoccuper à l'heure actuelle. Cet article vise à apporter quelques pistes de réflexion en examinant ce que l'apôtre Paul répond aux interrogations des Galates à propos du lien entre leur salut, la foi et l'observation de la Loi. Devaient-ils, comme le prétendaient certains, se laisser circoncrire pour être acceptés par Dieu comme ses enfants, pour être sauvés ? Et nous, devons-nous garder les prescriptions de la Loi pour plaire à Dieu ?

## *Une Loi incapable de sauver*

Tout d'abord, la Loi donnée par Dieu en tant qu'ex-



LYDIA  
PRAMSCHÜFER<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Allemande, elle a étudié de 2007-2010 à l'Institut Biblique de Nogent-sur-Marne (IBN) et de 2010-2012 à la Faculté Libre de Théologie Évangélique (FLTE). Elle est actuellement en stage à l'Église Baptiste de Moutier (Suisse), dans le cadre de sa formation (Master professionnel).

pression de sa volonté est décrite comme étant quelque chose de bon, de saint et de juste (Rm 7.12) ; elle lie étroitement vie et obéissance, selon la devise : si tu obéis, tu vivras. Mais mettant en évidence notre incapacité de plaire à Dieu, elle n'est pas capable de nous donner la vie. L'être humain ne peut pas être justifié en accomplissant les œuvres de la Loi<sup>2</sup> et cela non pas à cause de la nature de la Loi, mais à cause de notre faiblesse, notre corruption, notre péché (Ga 2.16). La Loi est incapable de nous transformer, de nous changer radicalement et d'éliminer le problème du péché.

## **Le changement qu'apporte Jésus**

La venue de Jésus-Christ a apporté un changement radical dans le rapport que l'être humain est appelé à avoir avec la Loi. C'est pour cela que nous apprenons dans le Nouveau Testament que Jésus est venu accomplir la Loi. Et il le fait de trois manières.

Jésus accomplit la Loi parce qu'il est le seul à avoir pleinement satisfait les exigences de Dieu exprimées dans cette Loi. Ensuite, il est la réalisation de ce que la Loi annonçait : il donne sa vie pour enlever les péchés, ce que les sacrifices prescrits dans la Loi n'étaient pas en mesure de faire. Finalement, Jésus accomplit la Loi parce qu'il révèle les véritables intentions de Dieu visées par ses ordonnances en critiquant l'utilisation que les spécialistes de la Loi de son époque en faisaient (Mt 5.21-48).

Dans le Nouveau Testament, nous lisons aussi que sans la foi il est impos-

sible de plaire à Dieu, de lui être agréable (Hé 11.6). Mais quel est le lien entre cette foi et la Loi ? Quelle utilité la Loi a-t-elle ? Pourquoi Dieu nous l'a-t-il donnée ?

### **1. La foi d'Abraham antérieure à la Loi**

Dans la lettre aux Galates, Paul explique clairement que, pour être sauvé, il n'est pas nécessaire d'observer la Loi ; pour appuyer son propos, il utilise l'exemple de la foi d'Abraham.

Nous lisons qu'Abraham « a eu confiance en Dieu et [que] Dieu, en portant sa foi à son crédit, l'a déclaré juste » (Ga 3.6 et Gn 15.6). Cela se situe avant le don de la Loi et cela nous place devant la question suivante : Pourquoi, à l'époque de Moïse, la Loi a-t-elle été donnée si ce n'est pas par elle que nous pouvons être sauvés et s'il est possible d'être justifié au moyen de la foi ? À quoi les prescriptions de la Loi servent-elles ?

Elles servent à montrer que la foi est ce qui permet d'être déclaré juste devant Dieu, à montrer que l'homme est incapable d'obéir à Dieu par ses propres forces, et à montrer que nous avons besoin d'être renouvelés intérieurement, que notre cœur a besoin d'être changé. La Loi a donc une fonction pédagogique, éducative.

Pourquoi les Galates étaient-ils tentés de se faire circoncirre s'ils avaient tout par la foi en Jésus-Christ ? Il est tout à fait

<sup>2</sup> Quand il est question des œuvres de la Loi dans le Nouveau Testament, cela fait référence aux efforts que l'être humain met en œuvre pour atteindre la justice que la Loi de Dieu exige ; il s'agit donc des moyens que nous choisissons pour plaire à Dieu en comptant sur nos propres forces.

pensable que, n'étant pas originaires du peuple d'Israël, ils se soient sentis inférieurs par rapport aux chrétiens d'arrière-plan juif ; par un acte concret, ils auraient pu satisfaire le désir qui habite chaque être humain de pouvoir accomplir quelque chose par soi-même pour être accueillis par Dieu et acceptés par les autres.

## 2. Enfants d'Abraham, enfants de Dieu

Paul répond à cette problématique en affirmant que, la descendance d'Abraham, c'est le Christ. Cela veut dire que nous qui, par notre union avec lui, plaçons notre foi en Dieu, nous sommes enfants d'Abraham. Nous faisons partie du peuple de Dieu, non pas parce que nous accomplissons la Loi ou parce que nous étions enfants biologiques d'Abraham, mais parce que nous mettons notre confiance en Dieu, tout comme Abraham l'a fait. Cette descendance est appelée « selon la promesse » (Ga 3.18), elle est selon la grâce, selon l'Esprit qui habite en nous et par lequel nous pouvons nous adresser à Dieu comme à notre père ; être enfants d'Abraham veut aussi dire être enfants de Dieu, être héritiers de la grâce, héritiers de ce que Dieu a promis à Abraham, héritiers du royaume, car ces promesses faites à Abraham trouvent leur accomplissement dans la personne de Jésus-Christ.

Les deux derniers chapitres de l'épître aux Galates (Ga 5-6) sont finalement consacrés à définir le rapport du chrétien à la Loi et la liberté qui en découle.

## 3. Libre de faire ce qui plaît à Dieu, libre d'aimer

La liberté au sens biblique, ce n'est pas de faire n'importe quoi, mais de vouloir ce que Dieu veut, ce qui lui plaît ; sans l'Esprit de Dieu en nous, nous n'avons pas la liberté de faire le bien, car nous sommes contraints à accomplir le péché. *Le Christ nous a rendus libres pour que nous connaissions la vraie liberté* (Ga 5.1).

Nous avons souligné que Dieu ne nous accepte pas sur la base de ce que nous faisons, mais par pure grâce, sur la base de la mort de son Fils à notre place. Jésus a pleinement satisfait les exigences de Dieu exprimées dans la Loi. Cependant, la foi véritable est authentifiée par des œuvres que nous accomplissons (Jc 2) et qui sont non pas condition mais conséquence de notre salut. La foi que nous plaçons en lui nous donne la force d'aimer Dieu et notre prochain – commandement qui résume toute la Loi (Mt 22.37s) – et nous prépare à nous laisser transformer par Dieu de sorte que nous voulons faire ce qu'il nous demande. Et c'est là qu'entre en jeu la liberté du chrétien, liberté de faire la volonté de Dieu, liberté d'aimer.

*Peu importe d'être circoncis ou non. Ce qui compte, c'est d'être une nouvelle créature* (Ga 6.15). C'est ainsi que Paul conclut en mettant l'accent non pas sur les exigences que nous aurions à satisfaire, mais sur ce que nous sommes en Christ : une nouvelle créature, transformée en son image par l'amour de Dieu, pour vivre une vie qui lui soit agréable.

# TOUCHÉ PAR LA GRÂCE



de Philip YANCEY, Éditions VIDA, 2000, 325 pages, 18,20 €

*Nous vous recommandons la lecture intégrale de ce livre. Pour vous en donner l'envie, voici un survol agrémenté de nombreux extraits.*

Tout d'abord, quelques citations en guise de définitions. À méditer !

« La grâce : un don qui coûte tout au donneur et rien au receveur. »... « La grâce ne nous demande rien sinon de l'attendre avec confiance et de la reconnaître avec gratitude. »... « La grâce est venue, comme elle vient toujours : gratuite, sans condition, aux frais de la maison. »... « La grâce vient du dehors comme un don et non comme un accomplissement. »

Avec l'exemple du brigand sur la croix, « il nous est rappelé que la grâce ne dépend pas de ce que nous avons fait pour Dieu, mais plutôt de ce que Dieu a fait pour nous. »

voir comme un don... La solution au péché n'est pas d'imposer un code de comportement toujours plus strict. C'est de connaître Dieu. »

L'auteur développe le rôle du chrétien dans une société qui semble s'éloigner de Dieu :

« La principale contribution des chrétiens est de répandre la grâce de Dieu... mais ils achoppent tout particulièrement dans le domaine de la foi et de la politique. »

Pour terminer, quelques pensées fortes :

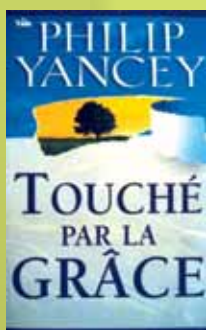
« La grâce nous apprend que Dieu aime en raison de ce que Dieu est, et non en raison de ce que nous sommes. »

« Le christianisme a un principe : "Hais le péché, mais aime le pécheur", ce qui est plus facile à prêcher qu'à pratiquer. Si les chrétiens pouvaient simplement retourner à cette pratique, conçue de manière si exquise par Jésus, nous ferions un bon bout de chemin pour l'accomplissement de notre appel de distributeurs de la grâce de Dieu. »

Ensuite, la notion de légalisme est longuement illustrée et expliquée :

« La loi n'a pas encouragé l'obéissance, elle a plutôt magnifié la désobéissance. La loi s'est contentée d'indiquer la maladie ; la grâce a apporté la guérison... L'effet ultime du légalisme est d'abaisser la vision que l'on a de Dieu... Vous ne pouvez pas mériter la grâce de Dieu, vous devez la rece-

FRANÇOISE LOMBET





# Que la grâce soit avec vous !

Que la grâce soit avec vous ! Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit ! Ces expressions (à quelques mots près) se retrouvent à la fin de toutes les épîtres de Paul et de la lettre aux Hébreux. L'apôtre Pierre désire, lui aussi, en début de ses épîtres, « que la grâce et la paix soient multipliées » pour ses lecteurs. Pourquoi cette répétition ? Nous laissons-nous interpeller par cette insistance ou sommes-



MARIE CHRISTINE  
FAVE

nous devenus accoutumés à ces phrases ?

## **Pas habitués à la grâce**

Même si nous lisons régulièrement ces exhortations sur la grâce, nous n'en saisissons pas aisément toute la portée. Et pour cause : notre société fonctionne avec d'autres principes, notre système de pensée et de valeurs laisse peu ou pas de place à la grâce. « Le monde ne comprend pas la grâce. Les gens en font rarement l'expérience »<sup>1</sup>, constate Richard Blackaby.

Même un beau geste n'est pas nécessairement synonyme de grâce. Le film « 7 vies » met en scène un homme au volant de sa voiture avec son téléphone portable. Un virage... Un véhicule arrive en face et l'accident fait en tout 7 victimes. Lui s'en sort sans blessures physiques, mais il doit maintenant affronter cette terrible réalité : 7 vies sont parties par sa faute. Il décide alors d'aider 7 personnes à mieux vivre : don de sa maison, don d'organes, et il finit même par offrir son cœur pour une greffe. Il est déterminé à essayer de réparer. Il se trouve dans une logique de compensation. De plus, il sélectionne, et même teste dans certains cas, les personnes bénéficiaires de ses cadeaux. Il veut s'assurer de leurs besoins, mais aussi d'un

<sup>1</sup> Richard BLACKABY, *La grâce : reçue pour être donnée.*

certain mérite de leur part. Cet homme fait preuve de beaucoup de courage et de générosité. Et cependant, sa démarche manque de grâce. Elle se mêle de notions de mérite, de culpabilité, de tentative de se racheter...

## Une autre logique

Recevoir en fonction de ce qu'on a fait : cette idée nous colle à la peau et plus précisément à la tête. On a du mal à raisonner différemment. On attend spontanément une rétribution à nos actes. Il semble que les paroles de Job, face à l'incompréhension de sa souffrance, laissent transparaître cette pensée : *N'avais-je pas des larmes pour celui dont les jours sont durs ? Mon âme n'était-elle pas triste à cause du pauvre ?* (Jb 30.25)

« Il nous faut adopter l'attitude du centurion romain de Luc 7, souligne Jerry Bridges. Cet homme envoya les anciens des Juifs pour demander à Jésus de venir guérir son serviteur malade. Ces anciens supplièrent Jésus : *Il mérite que tu lui accordes cela ; car il aime notre nation et c'est lui qui a bâti notre synagogue* (v. 4, 5). Ils s'appuyaient sur les mérites. » Quant à cet officier, « au lieu de penser à ce qu'il devait recevoir à cause de ses mérites, il admit sans réserve ne rien mériter », ajoute J. Bridges.<sup>2</sup>

Le contraste est frappant entre ces deux perceptions. Néanmoins, les uns et les autres raisonnent en termes de mérites. « Mais... », poursuit le centurion, et il apporte sa requête en toute simplicité. Jésus répond alors à ses attentes, non sur la base de ses prouesses, mais par grâce et en voyant sa foi.

Luther parlait des « bénédictions qui nous viennent parfois par nos peines et d'autres fois sans, mais *jamais à cause d'elles*, car Dieu les répand toujours à cause de sa miséricorde imméritée. »<sup>2</sup> La logique de Dieu est bien différente de la nôtre. Elle découle de ce qu'il est : Dieu est amour. Ainsi « il appartient à sa nature même d'être généreux... et de répondre à nos besoins sans tenir compte de nos manquements. »<sup>2</sup> *S'il crie à moi, je l'entendrai, car je fais grâce* (Ex 22.26), déclare Dieu quand il commande aux Israélites de rendre avant le coucher du soleil le vêtement pris en gage. Au-delà du motif du gage acquitté ou pas, Dieu se soucie de la condition de cet homme : *c'est sa seule couverture... dans quoi coucherait-il ? C'est le « Dieu de toutes grâces »* comme le nomme l'apôtre Pierre (1 P 5.10).

Dieu pourvoit abondamment et cependant : « Dieu ne nous permet pas de stocker la grâce, précise J. Bridges. Nous devons nous tourner vers Lui chaque jour pour recevoir une nouvelle provision... La manière dont Dieu distribua la manne aux Israélites illustre sa façon de distribuer sa grâce »<sup>2</sup>. Le peuple recueillait ce qu'il lui fallait pour sa nourriture pour la journée. Cela nous amène à être dépendants de Dieu pour le quotidien de nos vies, mais aussi dans nos luttes contre le péché, contre l'adversité. « P. Hughes disait : *tout croyant doit apprendre que la faiblesse humaine et la grâce divine vont de pair.* »<sup>2</sup> On se rappelle les propos du Seigneur à Paul : *Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse...* (2 Co 12.9)

<sup>2</sup> Jerry BRIDGES, *La grâce de Dieu, c'est pour la vie !*



## **La pédagogie de la grâce**

*En ces jours-là, comme il y avait de nouveau une foule nombreuse, et qu'elle n'avait pas de quoi manger... (Mc 8.1)* Une situation similaire à celle de la première multiplication des pains se reproduit. L'attitude des disciples avait laissé à désirer : ils voulaient renvoyer la foule, ne savaient que faire et surtout : ils n'avaient pas compris le miracle des pains, parce que leur cœur était endurci (Mc 6.52). Ce « de nouveau » ouvre la possibilité aux disciples de réagir différemment. En fait, leur réponse n'évolue pas, mais l'opportunité leur est présentée. Jésus leur tend une perche. Les disciples ne la saisissent pas vraiment, et cela fait partie du risque pris quand on agit avec grâce.

Comment vivons-nous après un échec ou une mauvaise réaction ? Traînons-nous cette situation comme un boulet ? Laissons-nous aux autres une nouvelle

chance de se comporter autrement ou les enfermons-nous dans un schéma passé ?

## **La logique grâce/amour**

*Un créancier avait deux débiteurs ; l'un devait 500 deniers et l'autre 50. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur fit grâce de leur dette à tous deux. Lequel l'aimera le plus ? (Lc 7.41-42)* La réponse est facile et Simon le pharisien, qui a invité Jésus à manger, ne s'y trompe pas : celui, je suppose, auquel il a fait grâce de la plus grosse somme. Jésus compare ensuite les attitudes de Simon et d'une « femme pécheresse » venue pendant le repas avec un vase plein de parfum. Simon ne donne à Jésus ni eau pour les pieds, ni baiser d'accueil, ni huile pour la tête. La femme, quant à elle, pleure, mouille les pieds de Jésus

avec ses larmes, les essuie avec ses cheveux, baise ses pieds et répand du parfum dessus. En relevant le contraste, Jésus énonce un principe : *celui à qui l'on pardonne peu aime peu* (v. 47). Jésus mentionne les « nombreux péchés » de cette femme : la grâce ne revient pas à tout tolérer ni à fermer les yeux sur les problèmes rencontrés. Jésus explique le comportement de la femme : *ses nombreux péchés sont pardonnés, puisqu'elle a beaucoup aimé*. En fait, l'attitude de cette femme montre qu'elle a saisi le pardon. Celui à qui on remet une grosse dette (500 deniers) ou de nombreux péchés va agir avec gratitude et amour.

Encore faut-il être conscient de sa dette ! Ce n'est probablement pas le cas de Simon. Il semble avoir développé une conception très extérieure du péché et cela ne l'amène pas à voir l'état de son cœur qui juge et manque de compassion.

Notre amour pour Dieu sera à la mesure de notre prise de conscience de notre nature pécheuse et de la valeur du pardon reçu. On aimera plus Dieu en se rendant davantage compte de l'immensité de sa grâce. Et la reconnaissance suivra naturellement.

MC.F

# Blaise Pascal

« Alors que Blaise Pascal n'a vécu que 39 ans, puissions-nous vivre le double et atteindre un dixième de son influence dans ce monde ! »

## Le scientifique

Blaise Pascal naît le 19 juin 1623 à Clermont-Ferrand. Son génie précoce lui ouvre à 12 ans



les portes de l'académie. À 16 ans, surprenant nombre de savants, notamment René Descartes, il y fait son premier exposé mathématique ! Ses recherches scientifiques le conduisent vers le calcul automatique avec

l'invention de la machine arithmétique, et la physique avec ses expériences sur le vide et la pression atmosphérique. En sa mémoire, le S.I. (Système international d'unités) donnera son nom à l'unité de pression (symbole : Pa). Il continuera d'autres recherches jusqu'à sa mort...



**DOMINIQUE MOREAU :**  
ANCIEN D'UNE  
ÉGLISE CAEF  
DANS LA LOIRE

## Le croyant

En 1646, il découvre avec sa famille la foi en Christ à Port-Royal, lieu de mouvement spirituel et intellectuel au sein du

catholicisme, axé sur la grâce, le renouvellement du cœur et la docilité à l'Esprit. Les épreuves constituent également des étapes importantes dans son cheminement vers la foi en Christ. On sait que Blaise était sujet à des migraines continuelles et qu'il a été longtemps malade. Affaibli en 1647, il se rend à Paris, où il se laisse aller dans une période mondaine jusqu'en 1654. Il fréquente les indifférents, les athées, les libertins, mais la conscience du Dieu de grâce restera et son analyse se nourrira de ces expériences. Fin 1654, il éprouve une grande insatisfaction et un dégoût pour l'existence qu'il mène. **Suite à un accident, dans sa misère intérieure, le « Dieu caché » se révèle à son cœur repentant et l'amène dans une deuxième approche de Dieu qui constitue sa conversion véritable.**

## Son apologie

Désormais, par plusieurs écrits, il applique son esprit de résolution et d'argumentation à défendre l'Évangile de la grâce. Son vécu déploie sa vision du monde perdu et fait naître en lui le désir de travailler à réfuter les raisonnements des athées de son époque. Il met en chantier une apologie du christianisme

comme l'ont fait avant lui Clément d'Alexandrie ou Tertullien à la fin du II<sup>e</sup> siècle contre les philosophies hostiles



en vogue dans le monde romain. **Prenant donc ce statut, celui qui n'avait écrit que de la science entreprend dès 1656 de montrer, par le raisonnement bien conduit, la foi qui dépasse le raisonnement !** Sans le langage religieux, il argumente avec méthode pour inciter le sceptique à se mettre en quête de la vérité et à la découvrir dans le Christ. Il échafaude son apologie, mais meurt à 39 ans, le 19 août 1662.

Il ne laisse à ses proches qu'un amas de pensées détachées, soit 800 fragments<sup>1</sup> environ. Ils seront publiés à titre posthume sous le nom de *Pensées* en 1670 par les édi-

tions de Port-Royal. C'est un succès, bien d'autres éditions se succéderont ! Ce recueil est considéré par beaucoup

comme une œuvre inachevée. **Je suis plutôt partisan de considérer ce livre comme une apologie à composer !** Un livre qui nous fait réfléchir et qui nourrit notre argumentation sur la foi. Blaise y défend et illustre admirablement le christianisme.

Dans ses pensées, il encourage l'homme à raisonner, à faire le tour des choses.

« L'homme est visiblement fait pour penser. C'est toute sa dignité et tout son mérite, et tout son devoir. »<sup>1</sup> (fr 513) Mais, pour résumer la suite, l'homme ne le fait guère. Pascal définit les obstacles au pur raisonnement sur la vérité : la coutume (l'habitude, la répétition) qui fait loi, sans remise en question ou réflexion personnelle (fr 158-159-661), l'imagination humaine qui mélange le vrai et le faux (fr 78-461), et l'amour propre qui préfère son bien personnel plutôt que le vrai ou le bien universel (fr 78-510). Il écrit notamment : « Notre propre

<sup>1</sup> La numérotation des fragments (fr) suit l'édition Sellier. Il existe des tables de concordance avec les autres éditions.

intérêt est encore un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement ». Blaise Pascal engage le lecteur dans une logique de recherche. « Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut. » (fr 201) Soit : remettre tout en question et réfléchir soi-même sur Dieu, puis avoir foi en Dieu, puis obéir à Dieu.

Il poursuit en disant : « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison, mais encore par le cœur. » (fr 142) Il écrira ailleurs : « Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison. » (fr 214) Il place le sentiment intuitif qu'il appelle « le cœur » en tête de la raison. « C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. » En plus du soupçon de Dieu, il introduit également le fait (comme dans le dessin central de Michel-Ange sur la voûte de la chapelle Sixtine) que le rapprochement de l'homme doit rencontrer nécessairement celui de Dieu. « Mais à ceux qui ne l'ont pas (la foi), nous ne pouvons la donner que par le raisonnement, en attendant que Dieu la leur donne par sentiment de cœur. » (fr 142) Il introduit ainsi la notion de la grâce divine pour le rencontrer. « Pour faire d'un homme un saint, il faut bien que ce soit la grâce. Et qui en doute ne sait ce que c'est que

saint, et qu'homme. » (fr 440) Et encore : « La foi est un don de Dieu, non de raisonnement. » (fr 487)

Donc, sans exclure le raisonnement pour s'approcher de Dieu (puisqu'il en donne une multitude pour persuader le lecteur de se mettre en chemin), il montre que l'homme ne peut prétendre accéder par ses propres forces à la sphère du divin. Dans ce sens, il rejoint Jean Calvin et s'oppose à René Descartes. **Il indique que Dieu se cache et tempère sa connaissance pour ouvrir son salut à ceux qui le cherchent et rester caché à ceux qui ne le cherchent pas** : « Ce qui y paraît ne marque ni une exclusion totale, ni une présence manifeste de divinité, mais la présence d'un Dieu qui se cache. » (fr 690) « Dieu a voulu racheter les hommes et ouvrir le salut à ceux qui le chercheraient. Mais les hommes s'en rendent si indignes qu'il est juste que Dieu refuse à quelques-uns, à cause de leur endurcissement, ce qu'il accorde aux autres par une miséricorde (la grâce) qui ne leur est pas due. » (fr 182) Et encore : « Il n'était donc pas juste qu'il parût d'une manière manifestement divine et absolument capable de convaincre tous les hommes. Mais il n'était pas juste aussi qu'il vînt d'une manière si cachée qu'il

ne pût être reconnu de ceux qui le chercheraient sincèrement. » D'où le ministère paisible et discret de Jésus-Christ, d'où sa façon de parler en parabole... Puis il écrit : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. » Soit une compréhension et une analyse remarquable de la grâce de Dieu en Christ parmi les hommes ! C'est aussi ses errances et sa conversion qui transparaissent...

## Son héritage

Retenons que Blaise est un homme qui a connu le péché, les doutes, l'égarement, la repentance, la foi véritable et le travail d'évangélisation suivant ses dons. Un chrétien qui nous ressemble, non ? Par l'écrit de ses pensées, il témoigne d'une volonté semblable à ce que l'apôtre Paul confiait aux Corinthiens : *Nous renversons les raisonnements et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Dieu, et nous amenons toute pensée captive à l'obéissance de Christ.* (2 Co 10.5)

**Blaise Pascal fait partie des chrétiens convaincus qui ont donné le meilleur pour convaincre. Pussions-nous le rejoindre !**

D.M.

# « Le chrétien dans la science »

Le Réseau des Scientifiques Évangéliques (RSE) a organisé le samedi 19 janvier 2013 à Paris, dans les locaux de l'Église évangélique chinoise, sa 5<sup>ème</sup> journée annuelle d'études et de rencontre. La journée était ouverte à tout chrétien évangélique à profil scientifique, aux étudiants, ainsi qu'à ceux qui avaient un intérêt professionnel pour le domaine.

Une soixantaine d'étudiants, de chercheurs et de théologiens avaient bravé les conditions climatiques particulièrement difficiles pour se retrouver et travailler ensemble. Organisée et présidée de main de maître par Rachel VAUGHAN et Lydia JAEGER, la journée a permis les apports des orateurs suivants : Jacques BLOCHER, David BROWN, Isabelle GODIN, Yannick IMBERT, Alain LOMBET, François-Jean MARTIN, Jean-



Pascal PFISTER, Prisca ROBITZER. Le thème décliné en conférences, témoignages, ateliers et table ronde était « Le chrétien dans la science »<sup>1</sup>. En effet, malgré le rôle moteur que les convictions bibliques ont joué à l'origine

de la science moderne, travailler aujourd'hui dans le domaine scientifique n'est pas sans difficulté pour le chrétien. Ainsi diverses interrogations sont très présentes, comme : « Comment vivre sa foi dans le milieu scientifique ? Comment maintenir vérité et intégrité dans la recherche, garder l'équilibre et la véracité dans l'enseignement ? Et comment répondre aux questions des collègues/camarades athées ? » Cette journée a permis, par la qualité des apports et des échanges, d'aborder ces différentes questions et aux participants non seulement d'augmenter leurs connaissances, mais aussi de

s'encourager mutuellement à être « sel et lumière » dans les différents milieux scientifiques. La présence d'une majorité de jeunes chercheurs leur a aussi donné la possibilité d'aborder et d'échanger, avec des collègues plus expérimentés, sur les problèmes qu'ils rencontrent par rapport à leur foi et au vécu d'une éthique évangélique dans une profession qui est aussi souvent une passion qui, comme d'autres, peut se révéler dévorante et destructrice, en particulier par les attentes et exigences qu'impose le système actuel.

Cette journée a permis aussi de voir la sortie des textes des conférences de l'année dernière publiés dans un ouvrage intitulé « *Adam, qui es-tu ? Perspectives bibliques et scientifiques sur l'origine de l'humanité* »<sup>2</sup>

FRANÇOIS-JEAN MARTIN

<sup>1</sup> Pour plus d'informations et pouvoir écouter prochainement les différentes interventions, on se reportera au site : [www.scientifiquesevangeliques.org](http://www.scientifiquesevangeliques.org).

<sup>2</sup> Éditeurs GBU-Excelsis, 2013, 216 pages, 21 €

---

# Connaissez-vous la FMEF ?

LÉO MUTZNER & MARC FINKBEINER



La Fédération de Missions Évangéliques de l'Espace Francophone (FMEF)<sup>1</sup> a été fondée en 1968 par des responsables de cinq missions évangéliques de France et de Suisse. Aujourd'hui, elle regroupe 38 missions et centres de formation soutenant quelque 300 missionnaires, essentiellement en Afrique francophone. La FMEF est membre du CNEF en France et anime le département mission ; elle est également membre du Réseau Évangélique Suisse, dont elle anime la commission de mission.

## Ses objectifs

Son objectif est de rassembler tous les intervenants de la scène de la mission dans le monde francophone afin de créer une synergie dans la réalisation de projets communs.

La FMEF se définit comme une plate-forme de réflexion, d'encouragement, et de formation au bénéfice des missions, des Églises et des chrétiens en général. La FMEF est un élément représentatif officiel dans le secteur missionnaire, tout en respectant l'autonomie des missions et des centres de formation.

Ses objectifs se focalisent dans le développement de la mission au sein de l'Église en

Europe francophone, principalement dans l'environnement multiculturel. La dimension de cet espace se situe :

- dans la formation, qui regroupe la promotion de l'enseignement en missiologie dans les instituts théologiques (REMEEF et Instituts) et la formation pratique des missionnaires (COM) ;
- dans la promotion de l'aide à l'Église pour vivre la mission dans toutes ses dimensions (jeunesse, comité mission, séminaires, etc.) ;
- dans la synergie d'actions communes des membres de la FMEF (communications et échanges d'infor-

mations, réflexions, organisation de séminaires, retraites...).

## Un site web entièrement dédié à la mission

Parmi les nouveautés que la FMEF essaie de développer dans le domaine de la communication, un nouveau site web (<http://www.ctamission.org>) a vu le jour en automne 2012. C'est le résultat d'un projet de réflexion pour que la jeune génération se mobilise pour la Mission.

Ce site entièrement dédié à la mission aide à : trouver des

<sup>1</sup> <http://fmeef.over-blog.org/>



ressources, s'engager, se former, s'entourer d'une Église missionnaire, trouver des postes à pourvoir (à court, moyen et long terme).

## La jeune génération, Mission-Net<sup>2</sup> et la FMEF

Gagner la jeune génération de l'Europe pour participer à la mission mondiale, c'est l'objectif de différents mouvements évangéliques. En 1956, 40 écoles bibliques et théologiques se sont jointes à ESMA (European Student

- Donner l'envie aux jeunes chrétiens européens de vivre une vie « missionnelle ».
- Encourager des « mouvements Mission-Net » existants et nouveaux à l'échelle nationale et régionale.
- Rassembler des jeunes chrétiens par un événement Mission-Net européen, pour enseigner, encourager, former et mobiliser.

Un premier congrès avait lieu en Allemagne à la fin de l'année 2009. La 2<sup>ème</sup> édition, fin 2011 à Erfurt (Allemagne), rassemblait 2800 jeunes de 40 pays européens. Un

troisième congrès est en préparation pour fin 2013, début 2014. La FMEF a pris le rôle de la coordination nationale pour la France pour promouvoir ce mouvement et le soutient activement.

## Première consultation missiologique<sup>3</sup>

C'est une première en matière de missiologie depuis fort longtemps en France : la FMEF et le REMEEF (Réseau de Missiologie Évangélique pour l'Europe Francophone) organisent cette consultation missiologique, au domaine St-Joseph à Lyon sous le titre « Églises et Missions » ou « Églises missionnaires », les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2013. Le thème porte sur les relations entre les Églises et les Missions et nous espérons que cette consultation permettra d'explorer des pistes de réflexion intéressantes et rapprochera les Églises et les Missions pour accomplir l'œuvre de Dieu en France, mais aussi depuis la France.



Missionary Association) et ont commencé les premiers congrès missionnaires européens. Les congrès TEMA ont débuté en 1974 (à travers ESMA) pour s'arrêter en 2004. Et après, c'en était fini avec la mission ? On oublie l'Europe ? En 2007, le mouvement « Mission-Net » a vu le jour sous l'impulsion de l'Alliance Évangélique Européenne. Le but de Mission-Net est de :

<sup>2</sup> Plus d'informations sur : <http://www.mission-net.org>

<sup>3</sup> Plus d'informations et inscription sur : <http://www.ctamission.org>

La rédaction de « Servir » ne cautionne pas obligatoirement toutes les affirmations et positions présentées dans les ouvrages répertoriés. Certains ouvrages peuvent toutefois présenter un intérêt pour l'étude et nous faisons alors mention de nos réserves.

## Paris/Compostelle Dans les pas du Galiléen

FRÉDÉRIC DE CONINCK, ÉDITIONS  
EMPREINTE TEMPS PRÉSENT, 2011,  
232 PAGES, 15,00 €



Si vous aimez la marche, ce livre vous fournira des idées pour enrichir vos sorties. Si vous êtes plutôt de ceux qui se disent qu'ils devraient marcher plus, mais qui rechignent à se promener bêtement, cet ouvrage vous invite

à tenter la marche méditative et à en découvrir les bienfaits. L'auteur a relu l'évangile de Marc en marchant. De cette expérience, il tire un commentaire biblique original, plein de découvertes, doublé d'un récit de voyage qui entraîne le lecteur en avant. Un livre différent, qui ouvre des pistes et des perspectives à explorer.

## Tendre l'autre joue

La non-violence n'est pas une attitude passive.

FRÉDÉRIC DE CONINCK,  
ÉD. FAREL, 168 PAGES,  
NOVEMBRE 2012,  
15,00 €

Frédéric DE CONINCK, bibliste et sociologue (chercheur sur l'évolution des modes de vie et de la mobilité



à l'Université Paris Est), est un auteur dont nous avons déjà apprécié les livres précédents. Membre d'une Église mennonite qui affiche la non-violence parmi ses principes fondamentaux, il a été conduit à traiter devant des publics différents le thème de la violence et de la non-violence. Comme chrétien mennonite et sociologue il est bien placé pour traiter ce sujet.

Il pose dès le début, la question qui trouble les chrétiens dans leur désir de vivre l'Évangile. Tendre l'autre joue ? Cette expression a le don de mettre mal à l'aise. Trop difficile, trop passive, trop extrême, elle est peut-être un idéal à atteindre mais, pense-t-on, surtout pas à mettre en pratique au quotidien. « S'il s'agit de se laisser faire en toutes circonstances, ce n'est plus une vie ! ».

Si j'y ai retrouvé les accents de Gandhi, de Martin Luther King dans « La force d'aimer » et de John Stott qu'il cite, c'est bien dans la Bible qu'il puise ses arguments. Il montre bibliquement que « la non-violence n'a de sens que si elle est active. Elle ne prend son relief que dans le cadre d'une confrontation voulue et assumée. La confrontation violente est un naufrage. Mais la non-violence sans confrontation est une démission. »

Ainsi, réagir de manière non-violente ne signifie pas ne rien faire. L'auteur montre dans ce livre qu'il s'agit plutôt de chercher à agir de façon positive, à mener un « bon combat », afin que le mal et l'injustice soient dénoncés tout en trouvant d'autres voies que la violence pour affronter son ennemi. Rappelant dans un premier temps ce qui favorise la violence, il explore les différentes approches non-violentes, avec des pistes très pratiques, dans les conflits de personnes, dans l'église, chez les enfants, dans la société, pour cheminer vers la réconciliation. Grâce aux questions en fin de chapitre, il permet en outre au lecteur de se remettre en question de manière très personnelle et de progresser dans le domaine de la gestion des conflits. Frédéric DE CONINCK nous livre là un apport important pour la réflexion et pour la mise en action équilibrée de la demande du Christ d'aimer nos ennemis.

F.-J.M.

## Bible et mission (Volume 2)

Vers une pratique évangélique de la mission

SOUS LA DIRECTION DE HANNES  
WIHER, ÉD. EXCELSIS, 312 PAGES,  
NOVEMBRE 2012, 22,00 €

Nous avons en son temps encouragé à la lecture des deux premières publications

du Réseau de missiologie évangélique pour l'Europe francophone (REMEEF). Cette troisième publication vient compléter la deuxième publication intitulée *Bible et Mission. Vers une*



*théologie évangélique de la mission*, qui s'attachait aux aspects bibliques et doctrinaux de la mission. Ce deuxième tome offre une réflexion théologique sur la pratique de la mission.

Après une introduction sur la nature de la missiologie et l'articulation entre pratique et théorie de la mission, l'ouvrage s'ouvre sur l'appel missionnaire, sur les motivations pour la mission dans une perspective théologique et psychologique, et sur la signification de la notion d'envoyés. Il se poursuit par des réflexions sur une spiritualité missionnaire et le ministère du missionnaire, sur la notion d'Église missionnaire et sur les structures missionnaires, puis examine la question des finances en mission, de la communication de l'Évangile en paroles et en actes et de la tension entre proclamation et action sociale.

La suite des chapitres est consacrée à la formation pour la mission, à des considérations historiques sur la mission en Europe et des réflexions sur le témoignage pertinent dans

l'Europe francophone contemporaine, puis s'arrête sur la nouvelle dynamique de la mission mondialisée, la mission « de partout vers partout », et les partenariats en mission. Une

réflexion de base sur « la triple écoute » de l'Église, la contextualisation de la pratique chrétienne et « les deux mandats » de l'Église achèvent le tour d'horizon. La lecture de cet ouvrage collectif est incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre missionnaire et c'est, dans l'histoire de notre famille d'Eglises, un des points forts de sa vision.

F.-J.M.

## Méditations quotidiennes pour le couple

GARY CHAPMAN, 2011, ÉDITIONS FAREL, 316 PAGES, 22,00 €

Depuis sa sortie, ce livre est devenu une référence pour de nombreux couples chrétiens. Ma femme et moi apprécions beaucoup sa lecture. L'auteur a une grande expérience de l'accompagnement conjugal, il a réussi à distiller pour chaque jour de l'année des réflexions d'une grande profondeur spirituelle et relationnelle.



R.K.

## L'attachement à Dieu

TIM CLINTON, JOSHUA STRAUB, ÉDITIONS OURANIA, 2012, 348 PAGES, 20,00 €

Deux spécialistes en relation d'aide, dont Tim Clinton, une

sommité aux États-Unis, se penchent sur l'attachement à Dieu. La présentation est très documentée et, en même temps, facile à lire, avec de nombreuses anecdotes. Dans la première partie, la question de l'existence de Dieu est abordée de façon originale, puis les combats de la vie chrétienne en lien souvent avec notre passé. Une profondeur et une authenticité spirituelle parcourt le livre.

R.K.

## Le salut

CHRIS WRIGHT, ÉDITIONS FAREL, 2011,  
224 PAGES, 14,00 €

L'auteur est l'un des penseurs évangéliques européens les plus solides. Il a été l'une des chevilles ouvrières du congrès de Lausanne à Cap Town en 2010. Son livre présente plusieurs facettes du salut, en remontant à la création, en passant par les promesses divines faites à Abraham pour en arriver à son accomplissement en Christ et sa pleine mesure dans l'éternité. Le verset clé qui est développé est : « Le salut est à notre Dieu qui est assis sur le Trône » (Ap 7.10).

R.K.



## La Bible Second 21

### Mini ou poche

ÉDITIONS LA MAISON DE LA BIBLE,  
2012

Signalons la sortie de Bibles en version Second 21 au format mini ou poche, tout en étant bien lisibles et solides.

## Bible Second 21 Extra Mini, Rigide Illustrée

FORMAT : 8,0 x 12,0 x 3,1 CM – PRIX 15,50 €

## Bible Second 21 de Poche - Souple

FORMAT 9,5 x 14,5 x 2,6 CM – PRIX 9,50 €

## Bible Second 21 de Poche, Brochée, Cousue

FORMAT 9,0 x 14,0 x 2,6 CM – PRIX 6,50 €

R.K.

## Mille cadeaux

### Être reconnaissant envers Dieu, un défi quotidien

ANN VOSKAMP, ÉDITIONS FAREL, 240 PAGES,  
19,00 €

Ann : une vie apparemment ruinée par des deuils multiples et traumatisants. Une vie qui défile sans aucun répit. Une famille nombreuse à gérer. La dépression qui guette.

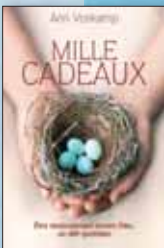
Et, un jour, la décision de prendre la vie du bon côté : Ann décide de noter

jour après jour tous les petits plaisirs, parfois anodins, que Dieu place sur son chemin.

Ce livre retrace, tel un journal de bord, la progression d'Ann vers la Vie. Le style est très vivant, bien qu'un peu déroutant, puisque l'auteur semble suivre le cours de ses pensées lorsqu'elle écrit.

Une belle invitation à la reconnaissance pour tous les « petits » plaisirs du quotidien !

Lucile Reutenauer



## L'islam et le peuple juif

### Les raisons du conflit

MARK GABRIEL, ÉDITIONS OURANIA,  
2012, 282 PAGES, 16,00 €

L'auteur est expert de l'islam, professeur à la fameuse université Al-Azhar en Égypte et converti à la foi chrétienne. Le conflit qui oppose l'islam et le peuple juif fait souvent la Une de l'actualité. Pour en comprendre les raisons, il faut se plonger dans l'histoire de ces religions. Dans un style limpide, l'auteur dévoile plusieurs des racines de ce conflit.

R.K.